

Paris, le 15 novembre 2018

## COMMUNIQUE DE PRESSE

---

### Chauffage au bois : l'énergie écologique la plus économique !

Le Premier ministre a déclaré mercredi 14 novembre vouloir supprimer les chaudières au fioul d'ici 10 ans pour lutter contre le dérèglement climatique. A la différence de ce combustible fossile, le bois-énergie sous toutes ses formes (bûche, granulé et bois déchiqueté) est une solution qui séduit de plus en plus de Français à la recherche d'un chauffage domestique écologique, mais surtout économique et performant. Le chauffage au granulé de bois (pellet) est de plus en plus plébiscité parce qu'il détient ces trois qualités.

#### Le bois, l'énergie la plus économique

Le prix des produits pétroliers s'envole et les taxes sur les énergies fossiles ne cessent d'augmenter. Pourtant les prix du bois-énergie (bûche, granulé et bois déchiqueté) restent beaucoup plus stables car ils ne sont soumis ni aux événements géopolitiques ni à la Contribution Energie Climat. Actuellement, **le prix du kWh du granulé avoisine par exemple 6 centimes d'euros** alors que le gaz et le fioul atteignent respectivement 8,6 et plus de 10 centimes d'euros.

**Au moment, où les français se posent légitimement des questions sur le prix des énergies**, le granulé de bois est l'une des meilleures solutions. Déjà 850 000 foyers français ont adopté un poêle ou une chaudière à granulé ! Selon l'étude ViaVoice commanditée en 2018 par Propellet, l'association française du chauffage au granulé, 96%<sup>1</sup> des utilisateurs sont satisfaits de leur équipement pour sa fiabilité et sa facilité d'utilisation. 95% vont jusqu'à recommander ce mode de chauffage, ce qui explique la progression de 20%<sup>2</sup> par an.

#### Une solution écologique

Véritable source d'énergie renouvelable, le granulé de bois est le combustible 3.0. Le granulé de bois respecte une norme internationale exigeante (ISO 17225-2), garantie par trois certifications indépendantes (DINplus, ENplus, NF). **Le granulé certifié est fabriqué à partir de bois vierge, ce qui permet de garantir la sécurité du consommateur et de limiter les émissions liées à sa combustion.** Ce système de chauffage présente également une

---

<sup>1</sup> Etude ViaVoice 2018 « Connaissance client – Filière Granulés de Bois »

<sup>2</sup> Chiffres Observ'ER : <http://www.energies-renouvelables.org/observ-er/etudes/Observ-ER-Marche-2017-appareils-chauffage-bois.pdf>

**efficacité énergétique optimale** : « Ces équipements sont des produits high-tech. Ils sont dotés de technologies qui permettent de mieux valoriser le combustible, de produire plus de chaleur avec moins de bois, tout en réduisant au minimum les émissions polluantes » déclare Hugues de Cherisey du Syndicat National des Producteurs de Granulé de Bois (SNPGB).

## Une ressource locale

Les matières premières utilisées pour le pellet de chauffage proviennent des massifs forestiers français, qui couvrent 30 % du territoire national, avec des surfaces en expansion. La fabrication de granulés valorise les coproduits de l'ensemble de la filière Forêt-Bois. Les producteurs français, tous implantés en milieu rural, servent en priorité la demande locale et nationale. Le maillage du territoire se renforce régulièrement, permettant ainsi au granulé de se positionner comme un produit de proximité.

### La filière forêt-bois en chiffres

- 4<sup>ème</sup> pays le plus boisé de l'Union Européenne
- 16,9 millions d'hectares de forêts (31 % du territoire métropolitain)
- 136 essences sur le territoire métropolitain
- 88 millions de tonnes de CO<sub>2</sub> captées chaque année (sol et biomasse)
- 8 gigatonnes de CO<sub>2</sub> stockées en forêt (sol et biomasse)
- 2,6 milliards de m<sup>3</sup> de bois sur pied
- 37,3 Mm<sup>3</sup> de récolte commercialisée
- 440 000 emplois directs et indirects dans nos territoires



### Contact presse :

Mélanie Grieu

Mob. 06 02 53 93 28 / m.grieu@unicorp.fr